



APICULTURE

VENTE DIRECTE

»» Objectif

Fournir des repères **afin de cibler les besoins minimum** (surface, matériel, cheptel, matériel végétal, bâtiments...) pour mettre en œuvre une production et en vivre dans le cadre d'une installation ou d'un atelier de diversification.

Le but est de montrer qu'avec un faible capital engagé, il est possible de générer une forte valeur ajoutée grâce à la compétence et au travail.



PRODUCTION EN AGRICULTURE PAYSANNE

PRÉALABLES

Une formation théorique et pratique est indispensable.

Dégager un revenu au moins égal au SMIC par actif.

Les données concernent une production en « régime de croisière ».

Les investissements correspondent à du matériel d'occasion.

Les primes PAC, subventions diverses et crédits d'impôts ne sont pas retenus.

L'aspect financier du foncier et des bâtiments n'est pas pris en compte volontairement (achat, fermage, auto-construction...). Ces deux postes sont à apprécier au cas par cas.

PRÉSENTATION

- > **Surface** : transhumance ou fixe
- > **Cheptel** : 300 ruches
- > **Productivité retenue** : 2 000 kg
- > **Bâtiment** : miellerie, hangar de stockage 150m²
- > **Matériel d'élevage** : ruches et ruchettes, petits matériels, cubitainer pour nourrissage...
- > **Matériel de commercialisation** : pots, véhicule approprié...



PRODUCTION

Pour intervenir au rucher et prendre soin de son cheptel, l'apiculteur doit connaître et respecter les cycles saisonniers des abeilles.

Cette fiche vaut pour la région grand sud-ouest. Dans cette région, les abeilles sont en sommeil jusqu'à mi-février début mars. Elles vivent sur leurs réserves.

- **15 mars - 15 avril :** s'il fait très beau, l'apiculteur inspecte les essaïms. Il s'assure de la présence de la reine et de son couvain. L'état du couvain témoigne de l'état sanitaire de la ruche. Chaque ruche est ouverte pour faire un état des lieux. Le fond de la ruche est enlevé, désinfecté et remis en place. Eventuellement, les cadres peuvent être changés. On procède au nourrissage si besoin. Si l'apiculteur récolte le pollen, on remplace le fond par une trappe à pollen.
- **15 avril :** approche de la grosse floraison. On prépare les hausses. Au début de la floraison on met les hausses en place sur les ruches. Les hausses servent à emmagasiner la miellée d'acacias. Cette récolte peut durer 15 jours. Cela varie en fonction des conditions climatiques. Si tout se passe bien, la récolte fait environ 25 à 30 kg.
- **15 avril - 15 juillet maximum :** élevage de reines. Quelques ruches seulement sont sélectionnées pour devenir des éleveuses. Reproduction du processus naturel de production de reines: ce procédé est réalisé dans une éleveuse mono-ruche ou bi-ruche.
- **Fin avril :** transhumance des ruches (après la miellée d'acacias) afin de récolter du miel « toutes fleurs », de châtaignier, de bruyères...

Temps de travail : aucun jour ne se ressemble en apiculture, il faut une excellente jeune reine pour réussir. On la met sur une floraison. On obéit au temps et à la demande de la ruche. La reine ne doit pas essaimer. Pour cela, l'apiculteur doit supprimer toutes les nouvelles cellules de reine.

Il faut au moins deux ou trois ans pour mettre une apiculture en place. Les coûts de production dépendent beaucoup des capacités d'innovation personnelles de l'apiculteur. Ainsi, s'il est possible d'acheter des ruches toutes faites pour 104 €, il est aussi possible de les fabriquer pour 30 €.



ALIMENTATION ET SANTÉ

Il y a trois raisons de nourrir les abeilles. Le nourrissage se fait toujours avec du sirop protéiné.

- **Mars-avril :** pour stimuler les reines: nourrissage spéculatif.
- **Mars à octobre :** au moment du « creux de l'été » (grande sécheresse), si les ruches ne transhument pas et s'il n'y a pas de fleur, on parle de nourrissage d'entretien.
- **Septembre-octobre :** juste avant l'hiver il faut assurer un poids de subsistance nécessaire pour passer l'hiver. Le nourrissage de comblement varie selon le poids des ruches. Il faut que les ruches assurent un poids d'environ 20 kg (ruches Langstroth).

LES GRANDS FLÉAUX DES ABEILLES SONT :

- les intoxications massives et brutales, dues à diverses pollutions.
- Les maladies contagieuses et les parasites, qui se propagent rapidement.
- Le varroa : un véritable vampire des ruchers.
- Le frelon asiatique : un terrible tueur d'abeilles.

Prophylaxies :

Trois éléments importants sont à maîtriser :

- une jeune reine dans chaque ruche assure 2 années de forte population.
- la propreté des ruches
- une forte maîtrise à reconnaître les maladies contagieuses et parasitoses.

TRANSFORMATION

L'apiculteur aura besoin d'une miellerie qui comprendra :

- un local hermétique avec 4 pentes entièrement lavables avec un recueil d'eau au sol, très bien aéré et avec une source de chauffage
- une chambre chaude: petit cubage d'air 1.50 x 1.50m pour défiger le miel et déshydrater les pollens.
- un extracteur 12 cadres suffit pour débiter
- un bac à désoperculer les cadres de miel (peut se faire avec un simple couteau au départ), environ 4 maturateurs en inox ou plastique alimentaire
- un point d'eau chaude, un point d'eau froide
- une chambre froide 5/6m³: cela permet de stocker les cadres sans que des parasites n'apparaissent surtout quand on travaille en bio (facultatif)

Les produits de la ruche sont des produits non transformés.

La gelée royale est une production liée à l'élevage de la reine. On la récolte entre le 15 avril et le 14 juillet.

Le pollen est l'apport en protéines de la ruche. On récolte le trop plein entre avril et juin.

Le pollen doit être déshydraté à 80-85 %. Il est ensuite super ventilé et stocké à -18° pendant 15 jours avant d'être mis en pot.

Le miel est stocké dans la partie supérieure de la ruche.

Le miel peut être récolté une fois que 80 % du cadre est operculé. Les cadres sont sortis des ruches et sont transportés à la miellerie. Il faut les désoperculer et les placer dans la centrifugeuse. La force centrifuge extrait le miel des cadres. Le miel est ensuite passé au filtrage (400 µ). Il reste 15 jours dans le maturateur avant d'être mis en pot et étiqueté. Il faut compter pour 100 kg de miel: 2h d'extraction, quelques jours de maturation et 1h30-2h de mise en pot selon équipement.



COMMERCIALISATION

La commercialisation va demander du temps et un suivi régulier. Comme pour toutes les productions en vente directe, créer une clientèle et la fidéliser est un long travail.

Les débouchés peuvent être: les magasins de producteurs, les épiceries fines, les comités d'entreprise, la clientèle particulière, les marchés...

Les produits vendus:

- le miel acacias, toutes fleurs, châtaignier, bruyère et tilleuls: 12 €/kg/TTC.

- le pollen environ 27 €/kg/TTC.

- la gelée royale 20 € la dose de 10 g.

Les apiculteurs spécialistes peuvent produire des reines pour d'autres apiculteurs.

La propolis (antibiotique) est également un produit spécifique. Elle est souvent vendue à un laboratoire car nécessite une épuration très fine.

DONNÉES ÉCONOMIQUES (2014)

INVESTISSEMENTS :

Matériel (ruches, véhicule)
42 000 €



Amortissement: ruches sur 15 ans, matériel sur 5 ans.

CHARGES		PRODUITS	
Frais de production	6 570 €	Vente miel/pollen	28 050 €
Frais de commercialisation	2 000 €		
Frais généraux	1 000 €		
Amortissements	3 867 €		
TOTAL	13 437 €	TOTAL	28 050 €
RÉSULTAT (avant cotisations sociales et financement du foncier et bâtiments)	14 613 €		

CONCLUSION

Une bonne maîtrise de cette activité et des conditions de vie de l'abeille sont indispensables pour éviter notamment une forte mortalité.

Cette activité comme souvent en agriculture mérite de réfléchir au travail collectif ainsi qu'à l'utilisation de matériel ou d'atelier en commun.

L'Agriculture Paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.

- **DES PAYSANS PLUS AUTONOMES**
qui produisent de la valeur ajoutée sur des surfaces raisonnables pour laisser de la place à d'autres paysans.
- **DES PAYSANS FIERS DE LA QUALITÉ DE LEURS PRODUITS**
et du lien développé avec les consommateurs et les autres acteurs du monde rural.
- **DES PAYSANS QUI INNOVENT**
pour préserver la nature et transmettre leurs fermes aux générations futures.



La NATURE est le principal capital des paysans : il est essentiel de travailler avec elle et non contre elle

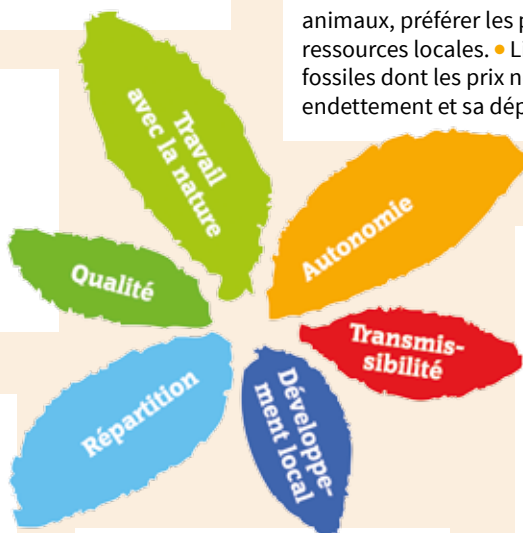
- Maintenir la fertilité des sols sur le long terme.
- Privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions.
- Préserver les ressources naturelles et les partager de manière équitable.

Développer la qualité et le goût des productions agricoles

- Produire de façon transparente pour le consommateur.
- Respecter les cycles naturels et le bien-être animal.
- Apprécier sa propre production pour mieux la vendre.
- Choisir un label qui nous correspond.

Développer l'autonomie des fermes

- Rester maître des décisions à prendre sur sa ferme.
- Limiter les achats en semences et en aliments pour animaux, préférer les produire soi-même et valoriser les ressources locales.
- Limiter sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font que monter.
- Maîtriser son endettement et sa dépendance aux aides.



Répartir équitablement les volumes de production

- Dégager un revenu suffisant sur une surface et des tailles d'ateliers raisonnables pour permettre à d'autres paysans de travailler.
- Mieux valoriser ses produits.
- Améliorer sa marge nette par unité produite en limitant la capitalisation, en réduisant les intrants, etc.

Le paysan est un acteur local dynamique

- Entrer dans un réseau local de partage agricole.
- Ouvrir sa ferme régulièrement au public.
- S'investir dans la vie citoyenne.

Permettre aux paysans de transmettre leurs fermes aux nouvelles générations

- Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds pour que la ferme soit reprise.
- Sécuriser son foncier.
- Intégrer son temps de travail dans le calcul de son coût de production pour assurer la viabilité de la ferme et ne pas décourager des volontés d'installation.
- Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.